



REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
AUTORITE DE REGULATION DES
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES
ET DE LA POSTE

APPEL A COMMENTAIRES

Le présent appel à commentaire est ouvert jusqu'au 15 septembre 2021. L'avis du public est sollicité sur le projet de décision portant encadrement des offres promotionnelles des opérateurs de communications électroniques. L'objectif principal est de favoriser le développement du secteur des communications électroniques en veillant notamment à :

- assainir la concurrence dans l'offre des services de détail de communications électroniques ;
- renforcer la protection du consommateur à travers la promotion d'une meilleure lisibilité desdites offres ;
- assurer une tarification juste et transparente des services fournis par les opérateurs.

Les contributions doivent être transmises à l'adresse :

sidi.chegou@arcep.ne avec copie aux adresses arouna.yaye@arcep.ne et massaoudou.tahirou@arcep.ne.

Le projet de décision peut être téléchargé sur le site Internet de l'ARCEP : www.arcep.ne.

Les contributions reçues en dehors du délai imparti ne seront pas prises en compte.

Un rapport de synthèse des contributions sera établi et partagé avec le personnel.

Le Directeur Général P.I

Salissou MAMANE

